

Descriptif de fonction

Techniscéniste/Technicien·ne du spectacle

1. Titre

Techniscéniste/Technicien·ne du spectacle

2. Fonction

- Assurer le soutien technique des activités de la Manufacture.

3. Position

Supérieur hiérarchique : directeur·ice technique

Suppléances : selon tableau de référence

Classe : D – Technicien·ne

4. Responsabilités

Au quotidien :

- Exécuter les montages et démontages techniques des répétitions, présentations, spectacles et projets des différentes missions et filières de la Manufacture ;
- Entretenir le parc technique et mobilier ;
- Installer, configurer et régler les éclairages, les systèmes de sonorisation et en assurer la régie pendant les représentations ;
- Accompagner les ateliers, les projets et/ou les travaux autonomes des étudiants·es en qualité de technicien·ne du spectacle, en fonction des besoins des responsables de filières et missions, et des intervenant·es, le cas échéant transmettre aux étudiant·es des conseils et compétences en technique du spectacle adaptés.

Selon le planning établi par le directeur technique :

- Participer à la coordination de tous les éléments qui interviennent lors d'une représentation scénique à la Manufacture ;
- Assister à la conception du spectacle et aux répétitions, en proposant selon le projet une création son/lumière/machinerie lors des spectacles et ateliers.
- Élaborer la mise en place des effets de scène et consigner toutes les décisions techniques prises par l'intervenant·e.
- Établir le cahier de régie.
- Élaborer le plan d'implantation des matériels scéniques (fiche technique).
- Préparer la tournée des étudiant·es et, le cas échéant, les accompagner.
- Assurer la régie générale durant les représentations, sur délégation de la direction technique et s'assurer que les règles de sécurité soient appliquées, le cas échéant en être la personne répondante auprès des autorités.